

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 17 septembre 2024 à compter de 17 h 50 à la salle du Conseil située au 3 rue de la Polyvalente dans la ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Sont présents :

Madame Jocelyne Lyrette
Madame Cheryl Sage Christensen
Monsieur Roch Carpentier

Mairesse de la municipalité de Grand-Remous
Mairesse de la municipalité du Lac-Sainte-Marie
Maire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la -
Gatineau

Sont également présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Joanie Courchain, directrice générale, madame Carolane Saumur Belley, directrice générale adjointe et gestionnaire de projet, madame Kelly-Ann Gagnon, Greffière et des employés de la MRC.

Ouverture de la séance

Monsieur le conseiller Roch Carpentier déclare la séance ouverte à 17 h 50.

2024-CA-055

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 17 septembre 2024

Madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2024-CA-056

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2024

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 18 juin 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2024-CA-057

Nomination de monsieur le conseiller Roch Carpenter au sein du comité d'investissement commun FLI/FLS

Madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de nommer monsieur le conseiller Roch Carpentier au sein du comité d'investissement commun FLI/FLS.

ADOPTÉE

2024-CA-058

Octroi de financement – 5 000\$ à même le Fonds Première entreprise – Dossier 24-039, sous conditions

Madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 5 000\$ à même le Fonds Première entreprise au dossier 24-039, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 9 septembre 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-059 Octroi de financement – 3 000\$ à même le Fonds Première entreprise et 15 000\$ à même le SPED – Dossier 24-031, sous conditions

Monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 3 000\$ à même le Fonds Première entreprise et 15 000\$ à même le SPED au dossier 24-031, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 9 septembre 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-060 Octroi de financement – 3 000\$ à même le Fonds Première entreprise – Dossier 24-042, sous conditions

Madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 3 000\$ à même le Fonds Première entreprise au dossier 24-042, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 9 septembre 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-061 Octroi de financement –3 000\$ à même le Fonds Première entreprise – Dossier 24-035, sous conditions

Monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 3 000\$ à même le Fonds Première entreprise au dossier 24-035, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 9 septembre 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-062 Octroi de financement – 3 000\$ à même le Fonds Première entreprise – Dossier 24-068, sous conditions

Madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 3 000\$ à même le Fonds Première entreprise au dossier 24-068, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 9 septembre 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-063 Octroi de financement – 15 000\$ à même le SPED – Dossier 24-054, sous conditions

Madame Jocelyne Lyrette, appuyée par madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 15 000\$ à même le SPED au dossier 24-054, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue 9 septembre 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-064 Octroi de financement – 10 000\$ à même le SPED – Dossier 24-063, sous conditions

Monsieur le conseiller Roch Carpentier, appuyé par madame la conseillère Cheryl Sage Christensen, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 10 000\$ à même le SPED au dossier 24-063, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 9 septembre 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-065 Octroi de financement – 10 000\$ à même le SPED – Dossier 24-064, sous conditions

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Roch Carpentier, propose et il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 10 000\$ à même le SPED au dossier 24-064, sous conditions tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 9 septembre 2024.

ADOPTÉE

2024-CA-066 Clôture de la séance

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu de clore la présente séance à 18 h.

ADOPTÉE

Chantal Lamarche
Préfète

Joanie Courchaine
Directrice générale
Greffière trésorière

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.